

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
Devenez sauveteur professionnel

Formation sur une année entière.



595 € tout compris

- Formation aquatique
- Cours théoriques
- Secourisme P.S.E 1
(Si déjà titulaire formation continue obligatoire avec Aloha: se renseigner auprès de l'équipe des formateurs)
- Licence F.F.S.S et assurance

- Formation **sur une année** s'adressant à tous ceux souhaitant devenir sauveteur aquatique en piscine ou milieu naturel.
- Une saison pour acquérir les techniques de natation, de sauvetage et de secourisme et se préparer sereinement à l'examen.
- Une équipe d'encadrement diplômée et expérimentée au service de votre réussite.



Déroulement de la formation

- Préparation aux épreuves pratiques de natation et techniques de sauvetage aquatique tous les **lundis soir de 20h45 à 21h45** à la piscine Alréo d'Auray
- Possibilité de perfectionner son niveau de nage en participant à un créneau de sauvetage sportif
- Secourisme : formation initiale ou continue aux premiers secours en équipe de niveau 1 (Plusieurs dates disponibles sur l'année)
- Cours théoriques sur la connaissance du milieu, l'organisation des secours et la réglementation. (Dates fixées ultérieurement)



Travailler comme sauveteur aquatique

- Le B.N.S.S.A est un diplôme national vous permettant de travailler durant la période estivale ou toute l'année en piscine et/ou milieu naturel.
- La majorité des employeurs exige le P.S.E 2 et le S.S.A pour la surveillance des plans d'eau ouverts (rivière, lac, mer, océan).

Aloha Sauvetage Secourisme vous propose ces formations, renseignez-vous !



Aloha Sauvetage Secourisme est une association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme, reconnue d'utilité publique.

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique Descriptif de la formation longue

Date	- De septembre 2017 à juin 2018 le lundi soir de 20h45 à 21h45
Tarif	- 595 € tout compris (présentation à l'examen incluse)
Lieu	- Piscine ALRE'O (Auray) pour la préparation aux épreuves pratiques en piscine - Salle de cours du Verger pour le secourisme et la réglementation
Pour Qui ?	- Tout public - Etre âgé de 17 ans minimum le jour de l'examen
Encadrement	- Maîtres-Nageurs Sauveteurs et formateurs aux Premiers Secours diplômés d'Etat. - Tous nos moniteurs sont ou ont été sauveteurs professionnels sur la côte atlantique.
Documents Administratifs à envoyer	- Le bulletin d'adhésion du stagiaire avec les documents demandés. - Le paiement des différentes formations choisies.

Contenu de la formation

- Préparation aux 3 épreuves en piscine : natation et techniques de sauvetage aquatique toute l'année
- Formation au secourisme : premiers secours en équipe de niveau 1 (35h)
- Préparation au Q.C.M : cours théoriques sur la connaissance du milieu, l'organisation des secours et la réglementation (10h)

Procédure d'inscription pour intégrer la formation

1. Complétez le bulletin d'adhésion en y indiquant le stage suivi, puis renvoyez-le accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « Aloha Sauvetage Secourisme ».
2. Vous serez ensuite convoqué pour passer un test initial d'aptitude en natation.
 - Si vous réussissez le test, vous intégrez la formation et un certificat médical vous sera demandé
 - En cas d'échec au test, votre dossier d'inscription vous sera rendu ainsi que votre règlement.

L'examen

- Déterminée par la DDCS 56 (non connue actuellement).

Conditions d'inscription à l'examen BNSSA

- Etre titulaire du PSE 1
- Etre âgé de 17 ans au minimum
- Certificat médical type d'aptitude daté de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier
- Avoir validé un examen « blanc » au moins une fois (Q.C.M + épreuves pratiques)
- Avoir rendu son dossier complet 1 mois avant la date de l'examen.

